



République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :
Jeudi 6 février 2020 à 20 heures 45

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'Orientation Budgétaire au vu du Rapport sur les Orientations Budgétaires.
2. Personnel communal – Modification du tableau des effectifs.
3. Tarifs 2020 des services municipaux – Concessions dans le cimetière.
4. Tarifs 2020 des services municipaux - Salle des fêtes.
5. Tarifs 2020 des services municipaux – Mille Club.
6. Tarifs 2020 des services municipaux - Droit de place pour le marché (hors forains).
7. Tarifs 2020 des services municipaux - Droit de place pour les forains.
8. Service Enfance-Jeunesse – Tarifs séjours 2020 (hors séjour européen).
9. Soutien à l'engagement de Cœur d'Essonne Agglomération dans l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).
10. CIG – Adhésion au groupement de commandes reliure pour 2020-2024.
11. Nouvelle convention tripartite pour l'utilisation des installations sportives communales par le collège Saint Exupéry (2020-2022).
12. Modification du périmètre du SIARCE – Adhésion de la commune de Courdimanche-sur-Essonne pour la compétence eaux pluviales urbaines.
13. Modification du périmètre du SIARCE – Adhésion de la commune de Gironville-sur-Essonne pour la compétence eaux pluviales urbaines.

.../...

14. Modification du périmètre du SIARCE – Adhésion de la commune de Moigny-sur-Ecole pour la compétence eaux pluviales urbaines.
15. Modification du périmètre du SIARCE – Adhésion de la commune de Maisse pour la compétence eaux pluviales urbaines.
16. Avis sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité de Brétigny-sur-Orge.
17. Motion CPER (Contrat de Plan Etat-Région) transports 2020.
18. Compte-rendu des actes effectués par le maire par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
19. Compte-rendu des activités de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne et des différents syndicats.
20. Questions diverses.

Marolles-en-Hurepoix, le 31 janvier 2020

Le Maire,

Georges JOUBERT